

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-341 DU 17 JUIN 2015

chargeant **Monsieur Aboubakar YAYA**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de **Monsieur Komi KOUTCHE**, Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : **Monsieur Aboubakar YAYA**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle est chargé d'assurer l'intérim de **Monsieur Komi KOUTCHE**, Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, pour compter du 16 juin 2015.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 17 juin 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 SGG 4 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 27 INTERESSES 2 JORB 1.